



REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DELEGUEE D'ABRIES



PLU arrêté le : 16/10/2023

PLU approuvé le : 24/07/2024

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

SARL Alpicité
Av. de La Clapière – 01 Rés.. La Croisée
des chemins
05 200 EMBRUN
Tél : 04.92.46.51.80
contact@alpicite.fr
www.alpicite.fr

SOMMAIRE

Pièce 1 : Rapport de présentation

Pièce 2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Pièce 3 : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Pièce 4 : Règlement

Pièce 4.1. : Règlement écrit

Pièce 4.2 : Zonage général (1/15000^e)

Pièce 4.3 : Zonage Chef-Lieu, La Garcine (1/2500^e)

Pièce 4.4 : Zonage Le Roux, Valpréveyre (1/2500^e)

Pièce 5 : Annexes

Pièce 5.1 : Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Pièce 5.1.1 : Liste et carte des SUP

Pièce 5.1.2 : Informations relatives à la servitude AC1

Pièce 5.1.3 : Informations relatives à la servitude AC2

Pièce 5.1.4 : Informations relatives à la servitude AS1

Pièce 5.1.5 : Informations relatives à la servitude A9

Pièce 5.1.6 : Informations relatives à la servitude PM1

Pièce 5.2 : Bois ou forêts relevant du régime forestier

Pièce 5.3 : Information sur le radon

Pièce 5.4 : Schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP)

Pièce 5.5 : Assainissement

Pièce 5.5.1 : Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) des eaux usées

Pièce 5.5.2 : Projet de révision du zonage d'assainissement

Pièce 5.6 : Règlement assainissement collectif intercommunal

Pièce 5.7 : Règlement assainissement non collectif intercommunal

Pièce 5.8 : Règlement service déchets intercommunal